



Flashé à La Chaux de Fonds : 400 CHF d'amende

Par **coucouricou**, le **28/12/2013** à **08:17**

Bonjour

Flashé à 67 km a lieu de 50, je reçois une amende de 400 CHF, celà me paraît bien excessif, non ?

Quelqu'un a-t'il déjà eu ce cas ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **28/12/2013** à **22:46**

Bonjour,

Un topic spécial est consacré aux amendes pénales infligées par les autorités suisses suite aux excès de vitesses. J'en ai longuement parlé sur ce topic spécial. Une petite recherche de votre part vous permettra de trouver vos réponses.